M. DAUBIES
Aspirant du F.N.R.S.

081. D264 nº1

UN CHASSÉ-CROISÉ DIPLOMATIQUE DANS LE PÉLOPONNÈSE AU III° SIÈCLE AVANT J.-C.

Extrait de L'Antiquité Classique T. XLII (1973), fasc. 1

081 D 264 nº 1

BRUXELLES 1973

UN CHASSÉ-CROISÉ DIPLOMATIQUE DANS LE PÉLOPONNÈSE AU 111° SIÈCLE AVANT J.-C.

Matri carissimae

Antigone III Doson, dont le règne s'étend de 229 à 221, est sans conteste l'un des princes les plus fortunés de la lignée macédonienne après Alexandre le Grand et il est en tout cas un titre que nul ne peut lui disputer : le successeur de Démétrius II fut le dernier monarque macédonien dont toutes les entreprises ou presque toutes furent couronnées de succès. A sa mort, le royaume de Macédoine avait récupéré toute l'influence - et même au-delà — perdue sous le règne malheureux de Démétrius II (239-229). La naissance ne destinait pourtant pas Antigone à la fonction royale puisque lui-même et Démétrius II n'étaient que cousins, mais le hasard fit bien les choses puisque ce collatéral fut désigné, à la mort de son parent, comme tuteur du fils en bas âge, le futur Philippe V, que laissait le feu roi 1. La charge qu'il avait inaugurée en qualité de tuteur, Doson la termina au titre de roi qu'il abandonna, à sa mort survenue en 221, au jeune Philippe. Ce bref règne fut riche en événements et fécond en heureux résultats pour la Macédoine 2.

En Grèce continentale, la décade qui court de 230 à 220 est illustrée, hormis Antigone Doson, par deux figures de proue : Aratos de Sicyone, stratège de la ligue achéenne, et Cléomène III, roi de Sparte. Cette période est remplie des vicissitudes

² Pour le récit détaillé des événements qui secouèrent la Grèce d'Europe et la Macédoine sous les règnes de Démétrius II et Antigone III, je renvoie à un ouvrage dont je me plais à souligner la remarquable lucidité politique: E. Will, Histoire politique du monde hellénistique (323-30 av. J.-C.), Nancy, 1966, I, pp. 311-364, dans Annales de l'Est publiées par la Faculté des Lettres et des Sciences humaines de l'Université de Nancy, Mémoire n° 30.



11

¹ POLYBE, II, 45, 2. TROGUE-POMPÉE, Histoires Philippiques, Prologue XXVIII. PLUTARQUE, Paul-Émile, 8, 3. JUSTIN, XXVIII, 3, 9. EUSÈBE, Chronique, I, 238 (Schöne). GEORGES LE SYNCELLE, I, 267 B (p. 508 Dindorf).

qui mirent ces trois personnalités aux prises, mais il convient de ne point négliger le rôle joué par d'autres forces politiques, la confédération étolienne notamment. Le but de la modeste enquête qui commence ici est triple : j'étudierai d'abord l'historicité d'une alliance conclue (ou non) entre Macédoine, Étolie et Sparte au début de la décade ; je ferai ensuite des remarques d'ordre chronologique à propos de cette triplice ; j'examinerai enfin le jeu des alliances diplomatiques qui se nouent et se dénouent dans le Péloponnèse sous le règne d'Antigone III Doson ³. Ce faisant, je serai amené, par la nature même de l'enquête, à émettre un jugement sur la crédibilité historique de Polybe, qui figure au nombre des sources principales pour cette période qu'il étudie dans son introduction (προκατασκευή).



L'historien de Mégalopolis relate comme suit les circonstances qui auraient amené la constitution d'une alliance dirigée contre la ligue achéenne aux alentours de l'an 230 :

1. 'Ολοσχερεστέρας δὲ γενομένης αὐξήσεως διὰ ταῦτα καὶ προκοπῆς περὶ τὸ ἔθνος (sc. la ligue achéenne), Αἰτω λο ὶ διὰ τὴν ἔμφυτον ἀδικίαν καὶ πλεονεξίαν φθονήσαντες, τὸ δὲ πλεῖον ἐλπίσαντες καταδιελέσθαι τὰς πόλεις, καθάπερ καὶ πρότερον τὰς μὲν 'Ακαρνάνων διενείμαντο πρὸς 'Αλέξανδρον, τὰς δὲ τῶν 'Αχαιῶν ἐπεβάλλοντο πρὸς 'Αντίγονον τὸν Γονατᾶν, 2. καὶ τότε παραπλησίαις ἐλπίσιν ἐπαρθέντες ἀπετόλμη σαν 'Αντιγόν φ τε τῷ κατ' ἐκείνους τοὺς καιροὺς προεστῶτι Μακεδόνων, ἐπιτροπεύοντι δὲ Φιλίππου παιδὸς ὅντος, καὶ Κλεομένει τῷ βασιλεῖ Λακεδαιμονίων κοινωνεῖν καὶ συμπλέκειν ἀμφοτέροις ἄμα τὰς χεῖρας. 3. 'Ορῶντες γὰρ τὸν 'Αντίγονον κυριεύοντα μὲν τῶν κατὰ

³ Sur la politique de ce prince, l'ouvrage de base est l'étude de M. T. Piraino, Antigono Dosone re di Macedonia, Palerme, 1953, dans Atti della Accademia di Scienze, Lettere e Arti di Palerme (Serie quarta. Volume XIII). Parte seconda: Lettere (Anno accademico 1952-53), fasc. III, pp. 301-375. On consultera aussi K.-W. Welwei, Das makedonische Herrschaftssystem in Griechenland und die Politik des Antigonos Doson, dans Rheinisches Museum für Philologie (N.F.), 110 (1967), pp. 306-314, mais cet article n'intéresse pas directement mon propos.



Μακεδονίαν ἀσφαλῶς, όμολογούμενον δὲ καὶ πρόδηλον ἔχθρὸν ὅντα τῶν ᾿Αχαιῶν διὰ τὸ τὸν ᾿Ακροκόρινθον πραξικοπεῖν, 4. ὑπέλαβον, εὶ τοὺς Λακεδαιμονίους προσλαβόντες ἔτι κοινωνοὺς σφίσι τῆς ἐπιβολῆς προεμβιβάσαιεν εἰς τὴν πρὸς τὸ ἔθνος ἀπέχθειαν, ὁρδίως καταγωνίσασθαι τοὺς ᾿Αχαιοὺς ἐν καιρῷ συνεπιθέμενοι καὶ πανταχόθεν περιστήσαντες αὐτοῖς τὸν πόλεμον ⁴.

Cette triplice Étolie/Macédoine/Sparte est-elle une réali é? S'agit-il au contraire d'une supercherie manigancée a posteriori par la propagande achéenne? L'érudition moderne s'est divisée sur la question, les uns tenant pour l'historicité, les autres concluant à une fable ⁶. C'est à cette dern ère école que je me rallie, mais l'argumentation qu'elle développe n'est pas toujours sans faille: aussi convient-il de reprendre l'enquête sur nouveaux frais d'autant plus que la thèse de la réalité de la triplice a trouvé récemment trois défenseurs supplémentaires ⁶. Je ten-

⁴ POLYBE, II, 45, 1-4. Au premier paragraphe, διὰ ταῦτα désigne les circonstances, propices à l'Achaïe, entourant la mort de Démétrius II et favorisant l'adhésion à la ligue d'importantes cités du Péloponnèse nord-oriental.

⁶ Partisans de l'historicité : E. Reuss, Chronologie der Regierung Kleomenes III von Sparta, dans Neue Jahrbücher für Philologie und Pädagogik, 107 (1873), pp. 591 et 596. V. Ehrenberg, RE, 2st série, III (1929), 1431. Envisagent la possibilité de la triple alliance mais avec plus de prudence que les précédents : M. HOLLEAUX, Études d'histoire hellénistique. La date de la première guerre romaine d'Illyrie, dans Revue des Études grecques, 43 (1930), p. 253 (note 3). M. Feyel, Polybe et l'histoire de Béotie au IIIe siècle avant notre ère, Paris, 1942, pp. 108-110, dans Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, 152. E. Will, o. c., pp. 331-332. Adversaires de l'historicité : I. M. J. VALETON, De Polybii fontibus et auctoritate disputatio critica, Utrecht, 1879, pp. 154-157. J. V. A. Fine, The Background of the Social War of 220-217 B.C., dans American Journal of Philology, 61 (1940), pp. 132-135. F. W. Walbank, A historical Commentary on Polybius, Oxford, 1957, I, pp. 239-242. J. A. O. LARSEN, Greek federal States. Their Institutions and History, Oxford, 1968, p. 314. K.-E. Petzold, Studien zur Methode des Polybios und zu ihrer historischen Auswertung, Munich, 1969, pp. 117-121, dans Vestigia. Beiträge zur alten Geschichte, 9. Je n'ai malheureusement pu consulter M. KLATT, Forschungen zur Geschichte des achäischen Bundes. Erster Teil: Quellen und Chronologie des kleomenischen Krieges, Berlin, 1877, pp. 41-42 qui est parmi les adversaires les plus résolus de la triple alliance.

⁶ G. A. Lehmann, Untersuchungen zur historischen Glaubwürdigkeit des Polybios, Münster, [1967], pp. 340-341, dans Fontes et Commentationes. Schriftenreihe des Instituts für Epigraphik an der Universität Münster, 5. R. A. DE LAIX, Polybius' Credibility and the Triple Alliance of 230/229 B.C., dans California Studies in classical Antiquity, 2 (1969),

terai de justifier ma position de scepticisme en réfutant les motifs invoqués, qui sont loin de me séduire, et en me fondant sur des témoignages que ces trois savants négligent. Lehmann développe une série d'arguments tendant à démontrer l'historicité de l'alliance entre Sparte et l'Étolie, ce qui me semble dès l'abord une méthode singulière et impropre en tout cas à prouver l'existence d'une triple entente : j'examinerai ses arguments bientôt 7. C'est de Laix qui défend avec le plus de conviction et au moyen d'un système cohérent l'historicité du triple pacte, à laquelle je ne crois pas, tandis qu'Oliva procède avec plus de circonspection sans avancer d'arguments originaux. C'est donc la théorie de de Laix que j'envisagerai par priorité.



Cet auteur s'attache d'abord à réfuter les arguments communément défendus par la thèse opposée ⁸. Il convient de déterminer si la contre-épreuve à laquelle de Laix soumet l'autre théorie ruine celle-ci ou la laisse intacte.

1º Les débats à l'assemblée spartiate de 210: l'Étolie, alliée à Rome depuis 211, envoie l'année suivante à Sparte Chlénéas en députation avec mission de gagner Lacédémone à la nouvelle entente: son discours devant l'assemblée laconienne, conservé par Polybe ⁹, ignore l'alliance Sparte-Étolie qui aurait été conclue sous Cléomène III. Cette omission ne prouve rien selon de Laix: ce discours est rhétorique et Chlénéas n'établit pas une liste exhaustive des bienfaits étoliens envers la Grèce. Je ne vois, pour ma part, nul inconvénient à souscrire à ces remarques, mais il est deux éléments que de Laix a négligés et qui me semblent invalider sa théorie de l'historicité de la triplice: a) il

pp. 65-83. P. Oliva, Sparta and her social Problems, Amsterdam et Prague, 1971, p. 234.

⁷ Voir infra, pp. 138-141.

⁸ R. A. DE LAIX, art. cit., pp. 66-71. L'on trouvera les arguments combattus par celui-ci auprès des auteurs cités supra, p. 125 (note 5 in fine).

^{*} Polybe, IX, 28, 1 - 31, 6. La critique s'accorde à admettre l'authenticité des discours rapportés par Polybe, non pas qu'il faille y voir le compte rendu littéral en quelque sorte des paroles réellement prononcées, mais du moins le Mégalopolitain transmet-il la substance de l'argumentation développée. C'est là en gros et mutatis mutandis la position que Thucydde, I, 22, 1 professait à l'égard des discours. Sur la théorie polybienne des discours, voir P. Pédech, La méthode historique de Polybe, Paris, 1964, pp. 254-302, dans Collection d'Études anciennes.

n'est pas indifférent d'examiner le contenu du discours prononcé à Sparte à la même date par Lyciscos, envoyé acarnanien chargé d'attirer la Laconie dans l'orbite macédonienne et de la dissuader de lier son destin à celui de Rome. La harangue de Lyciscos dénonce les méfaits étoliens envers Sparte et célèbre les bienfaits de la dynastie macédonienne à l'égard de la même cité 10. Rien de plus naturel dans ce discours politique. Mais, si l'on considère précisément le dessein politique de l'orateur, il y a lieu de s'étonner qu'il ne mentionne pas la prétendue alliance étolo-spartiate, car, dans l'hypothèse où celle-ci se vérifierait, il eût été expédient pour l'Acarnanien de dénoncer cette alliance théorique et non matérialisée sur le terrain puisque les Étoliens observèrent une stricte neutralité durant toute la guerre cléoménique 11 à une époque où Sparte avait précisément un urgent besoin d'appuis extérieurs effectifs (229-222). L'inobservation d'un traité ancien de la part de l'Étolie aurait, en effet, constitué un argument de poids pour la thèse de Lyciscos visant à détacher Sparte de l'Étolie et à la rallier aux Acarnaniens et aux Macédoniens. Ce silence du député acarnanien prouve donc, ce me semble, combien est illusoire l'alliance étolo-spartiate voulue par de Laix.

b) le discours de Chlénéas contient un argument indirect, ignoré par l'érudition moderne, qui ruine la théorie de l'entente étolo-spartiate. Dans sa péroraison, l'orateur s'adresse ainsi aux Lacédémoniens: εl ... συνέθεσθε τὴν νῦν ὑπάρχουσαν ὑμῖν πρὸς ἡμᾶς συμμαχίαν πρότε ρον τῶν ὑπ' 'Αντιγόνου γεγονότων εἰς ὑμᾶς εὐεργετημάτων... 12. C'est dire implicitement et clairement à la fois que l'alliance unissant Étoliens et Spartiates en 210 (= νῦν) n'a été conclue qu'après « ... les bienfaits que vous (= Lacédémoniens) prodigua Antigone... », cette expression faisant allusion au traitement clément réservé par la Macédoine à la cité après la bataille de Sellasie en 222 13: le pacte bipartite ne saurait donc être antérieur à cette date 14.

¹⁰ POLYBE, IX, 32, 3-39, 7.

¹¹ Nous l'établirons plus loin : voir infra, p. 133 (et note 38).

¹² POLYBE, IX, 31, 3.

¹³ Au paragraphe suivant, du reste, Chlénéas situe clairement l'alliance Étolie-Sparte après l'occupation de cette dernière par Doson en 222 : Polybe, IX, 31, 4.

¹⁴ En fait, il fut conclu en 220, à l'aurore de la guerre sociale.

2 L'ambassade mégalopolitaine auprès d'Antigone Doson : en 227/ 226, la ligue achéenne envoie, sur le conseil d'Aratos alarmé par les succès retentissants de Sparte tant sur le plan politique que sur le plan militaire, deux députés mégalopolitains à la cour de Macédoine pour sonder ses intentions à l'égard de la confédération et jeter les bases d'une alliance achéo-macédonienne 15 : les ambassadeurs parlent seulement d'une entente entre Étoliens et Spartiates, mais, selonde Laix, le récit de Polybe n'implique rien contre l'existence de la triplice. La collusion des deux associés serait, en outre, prouvée par l'argument développé devant Antigone et visant à lui faire prendre peur devant le danger virtuel et le but de la double entente 16. Tel n'est pas mon avis. Il faut, en effet, remarquer - chose capitale que les délégués achéens ne font pas la moindre allusion à une triplice et ne cherchent nullement à en distraire Antigone : leur discours se borne à envisager la possibilité d'une alliance Sparte-Étolie. De plus, le récit de l'ambassade contient deux éléments qui permettent d'infirmer la thèse de de Laix et autres défenseurs de la triplice : a) l'ambassade mégalopolitaine est suscitée par Aratos pour contrecarrer et devancer les manigances étoliennes visant à se concilier Sparte 17. C'est dire clairement que la double entente n'existait au mieux qu'à l'état de projet et qu'elle ne fut jamais matérialisée dans les faits : le pacte étolo-spartiate n'avait de réalité que dans les imaginations achéennes 18; b) le discours des envoyés mégalopolitains affirme que la ligue achéenne n'aurai besoin du secours macédonien que pour le cas où Sparte recevrait l'appui de l'Étolie, mais, pour l'instant continuent les députés -, la question ne se pose pas car les Étoliens affichent une attitude de stricte neutralité: ... Αἰτωλοὶ ... την ήσυχίαν ἄγειν... καθάπεο καὶ νῦν ... 10. Le non-engage-

4

³⁵ POLYBE, II, 47, 1 - 50, 12 donne un récit détaillé des circonstances entourant la négociation et de son résultat ainsi que les arguments développés devant le roi.

¹⁶ POLYBE, II, 49, 1 (... τί δύναται καὶ ποῖ τείνει...)

¹⁷ POLYBE, II, 47, 4.

¹⁸ Nous verrons plus loin (voir infra, pp.142-144) pourquoi la propagande achéenne fut amenée à donner le jour ex nihilo à ce fantôme inconsistant.

¹⁹ POLYBE, II, 49, 7.

ment étolien aux côtés de Sparte est par conséquent l'évidence même.

L'analyse de l'ambassade mégalopolitaine par de Laix pèche par naïveté. Il ne s'est pas aperçu du besoin d'armes politiques qui animait les deux délégués dans le but de convaincre Antigone d'entrer dans l'alliance achéenne. En conséquence, quoi de plus habile que de grossir le danger spartiate et de présenter Cléomène comme un épouvantail anti-macédonien 20 ? Peu leur importait que leurs paroles fussent mensongères — le roi de Sparte n'a jamais pris l'initiative contre la Macédoine, mais a été attaqué par elle et toute sa carrière militaire se déroule à l'intérieur des bornes du Péloponnèse — pourvu qu'elles fussent de nature à incliner l'Antigonide du côté achéen. Pour parvenir à ce résultat, but de leur ambassade, n'était-il pas habile de leur part - toute la manœuvre avait été soigneusement manigancée par la chancellerie achéenne 21 — de faire miroiter aux yeux de Doson le danger virtuel d'une entente étolospartiate? Le subterfuge avait d'autant plus de chances de réussir que la guerre étolo-macédonienne de 228/227 était toute récente 22 et que Doson était dès lors sensible aux périls étoliens, supposés ou réels. De Laix n'a pas vu que la diplomatie achéenne a intenté aux Étoliens un procès d'intentions, jamais matérialisées dans les faits, pour servir sa politique de rapprochement avec la Macédoine 23.

3º La mésentente étolo-spartiate sous Cléomène III: si le dyarque vitupère Étoliens et Illyriens dans la harangue prononcée devant l'assemblée spartiate au lendemain de son coup d'État réussi de 227/226, il ne faut pas voir ici un argument contre l'alliance étolo-spartiate, selon de Laix, car la remarque n'a

²⁰ A beau mentir qui vient de loin!

²¹ POLYBE, IV, 8, 3 rapporte qu'Aratos était d'une habileté extrême en matière de ruses, tromperies et dols.

²⁸ Cette guerre victorieuse permit à Doson de récupérer l'Hestiéotide et la Thessaliotide.

³³ Une étude approfondie, au point de vue juridique surtout, de l'ambassade mégalopolitaine a été fournie par E. Bikerman, Notes sur Polybe. II. — Les négociations entre Aratos et Antigonos Doson, dans Revue des Études grecques, 56 (1943), pp. 287-304: cet article est incontestablement à lire, mais je n'en partage pas toutes les conclusions car son défaut majeur est de faire aveuglément confiance à Polybe dont le récit est pris pour argent comptant.

qu'un but politique et ne vise que des entreprises privées de l'Illyrien Scerdilaïdas et des Étoliens Scopas et Dorimachos 24: l'État étolien ne serait pas mis en cause en tant que tel par le roi. J'avoue que la candeur et l'irréalisme politiques de de Laix me désarment. Comment peut-il faire intervenir ici des arguties juridiques distinguant subtilement, trop subtilement sans doute, entreprises publiques et entreprises privées 25 alors que l'assemblée spartiate s'est réunie dans des circonstances exceptionnelles, au lendemain du coup d'État et dans la fièvre suscitée par lui? Imaginer que le Spartiate moyen était capable d'établir des distinctions subtiles - ou songeait même à en établir - entre Étoliens et Illyriens agissant en leur nom propre ou pour le compte de leur pays me semble une illusoire vue de l'esprit 26. Il y a plus : Cléomène fait allusion à l'activité péloponnésienne - et à elle seule - des Illyriens et des Étoliens. Or, celle-ci n'est attestée, pour ce qui est de Scerdilaïdas, Scopas et Dorimachos, du moins, qu'après le règne de Cléomène 27 : il y a lieu de s'étonner que de Laix veuille tirer argument - encore qu'il le fasse à tort 28 - de ce qui s'est produit après pour expliquer une allusion politique qui se situe avant 29. Son rai-

²⁴ Plutarque, Cléomène, 10, 11: le roi exhorte ses concitoyens à ne plus tolérer les rapines et le brigandage qu'Étoliens et Illyriens exercent dans le Péloponnèse.

²⁵ Je me demande, du reste, comment de Laix peut affirmer que Scerdilaïdas et Dorimachos agissent de leur propre initiative, car les sources infirment cette interprétation : la reine Teuta, tantôt, autorise le brigandage illyrien et, tantôt, ordonne à Scerdilaïdas de mettre un terme à ses incursions en Épire (Polybe, II, 4, 8-9; 6, 4 et 8, 4. Voir aussi Florus, I, 21, 2) tandis que Dorimachos est envoyé à Phigalie κατὰ κοινόν et déclare aux Messéniens qui le tiennent captif (lors des troubles préludant à la guerre sociale en 220) que cet attentat est non seulement une insulte personnelle mais aussi un camouflet infligé à la ligue étolienne (Polybe, IV, 3, 5 et 4, 4). Il est donc clair que Scerdilaïdas et Dorimachos sont des agents de leurs gouvernements respectifs.

²⁶ Il faut, du reste, remarquer que le discours de Cléomène devant l'ἀπέλλα stigmatise des États et non des particuliers.

²⁷ Voir H. Gillischewski, De Aetolorum praetoribus intra annos 221 et 168 a. Chr. n. munere functis, Berlin, 1896, pp. 6-18 (l'activité de Dorimachos et Scopas se place pendant la deuxième guerre punique) et K. Fiehn, RE, Suppl., V (1931), 978-979 (activité péloponnésienne de Scerdilaïdas attestée après Cléomène seulement).

²⁸ Voir supra, p. 130 (note 25).

²⁸ Cléomène fait en réalité allusion, pour ce qui est des Étoliens du moins — puisque ce sont ceux-ci qui nous intéressent au premier chef —, à une invasion de la Laconie peu après la mort d'Agis IV, aux alentours de 240 (Polybe, IV, 34, 9 et

sonnement m'apparaît par conséquent difficilement recevable et la dénonciation par Cléomène du brigandage étolien dans le Péloponnèse, avec l'appel à la résistance qu'elle contient, constitue un argument de première force contre le pacte bilatéral et — ipso facto — tripartite.

4º La polyvalence des manœuvres diplomatiques achéennes: harcelé par les succès spartiates dans la guerre cléoménique, Aratos recherche l'aide macédonienne en 227/226 et le secours étolien deux ans plus tard 30 : de Laix affirme que ces appels ne démentent nullement l'existence de la triplice, comme le croit l'érudition moderne, car Aratos était parfaitement capable de faire des ouvertures à ses ennemis. Je lui donne ici entièrement raison, car il est clair que les partisans de l'inexistence de ce pacte font en ce cas preuve d'irréalisme politique : les alliances se font et se défont au gré des opportunités diplomatiques et les considérations morales ne sont que rarement — si elles le sont jamais un obstacle capable d'empêcher un renversement d'alliances. L'abandon de ce double argument n'affaiblit en rien la position de ceux qui nient la triplice et n'apporte pas davantage d'eau au moulin de de Laix et autres, car ce renoncement n'entraîne pas l'historicité du pacte.

5º Un ἔστερον πρότερον chronologique: en 228/227, Doson enlève Thessaliotide et Hestiéotide au contrôle de l'Étolie qui, en revanche, lui interdit le passage des Thermopyles lorsque la Macédoine vole au secours de son allié achéen en 224 at: de Laix refuse de voir ici des arguments démentant la triple alliance. Sa réponse est d'une extrême simplicité: le pacte tripartite n'est pas postérieur à la prise de la Thessaliotide et de l'Hestiéotide, comme on le croit généralement, mais lui est antérieur tandis que l'alliance Étolie-Macédoine n'existe plus en 224. Il suffisait d'y songer... Je ne dissimule pas mes réserves à l'égard de cette

IX, 34, 8-9. Plutarque, Cléomène, 18, 3). Remarquons qu'ici aussi l'expédition est faite κατὰ κοινόν...

³⁰ POLYBE, II, 47, 1 - 50, 12. PLUTARQUE, Aratos, 41, 3.

⁸¹ POLYBE, II, 52, 8. Sur les possessions macédoniennes en Thessalie sous le règne de Doson, on consultera avec profit l'étude pénétrante et convaincante de J. V. A. Fine, The Problem of Macedonian Holdings in Epirus and Thessaly in 221 B.C., dans Transactions and Proceedings of the American philological Association, 63 (1932), pp. 126-155.

méthode qui consiste à bouleverser toute la chronologie de l'époque — c'est là l'attitude qu'adopte de Laix 32 — à la seule fin de trouver une justification matérielle à une alliance : mieux eût valu prouver d'abord la réalité de la triplice et la situer ensuite dans le temps plutôt que d'estimer que l'élaboration d'un système chronologique cohérent est en soi la preuve de l'historicité de la triple alliance.



Conscient que sa théorie se fonde sur des bases négatives (critique de ses devanciers hostiles à l'historicité de la triplice), de Laix cherche à justifier cette dernière en avançant quelques arguments qui - force m'est de le constater - ne m'enthousiasment guère. Indépendamment de son interprétation — erronée à mon sens 33 — de la prise de quatre cités arcadiennes par Cléomène, il se borne à formuler les intérêts qu'avaient les trois États à contracter alliance 34 : ce sont là jugements de valeur et arguments subjectifs car c'est chose expédiente que de trouver a posteriori toutes sortes de justifications théoriques à un fait qu'il s'agit précisément d'établir. Ce ne sont pas des intérêts supposés qui permettent de démontrer la réalité d'une alliance, mais les faits bruts et eux seuls et ceux-ci démentent, je crois, la construction de de Laix. Une remarque préliminaire est de nature à la révoquer en doute : qui pourra accorder créance à un triple pacte entré en agonie sitôt conclu si l'on peut dire 35, auquel la tradition n'accorde aucun rôle effectif et traduit dans les faits et qui eût même constitué un marché de dupes pour l'Étolie puisque, selon le système de de Laix, Doson dénoncerait l'alliance pour s'emparer de deux contrées se trouvant dans la mouvance de son associé?

Plusieurs éléments militent clairement en faveur de l'inexistence de la triplice :

³² R. A. DE LAIX, art.cit., pp. 71-77. J'exposerai plus loin (voir infra, pp. 133-138) les remarques que m'inspire sa chronologie et justifierai le scepticisme radical qu'elle éveille en moi.

³³ Voir infra, pp. 140-142.

¹⁴ R. A. DE LAIX, art. cit., pp. 78-83.

³⁵ L'historien américain situe la conclusion du pacte au printemps de 229 et sa rupture en 228/227: voir infra, pp. 133-136.

- a) Loin que l'Étolie fût alliée à Sparte ou à la Macédoine pendant la période qui nous intéresse, c'est à la ligue achéenne qu'elle avait lié son sort : à la mort d'Antigone Gonatas (239), en effet, les deux confédérations nouèrent une alliance qui—illustrée par les batailles de Phylacé et Paxos sous le règne des deux premiers successeurs de Gonatas—resta en vigueur jusqu'aux environs de 220. Le traité ne fut pas dénoncé avant le déclenchement de la guerre sociale (220-217) même si, après la défaite de Paxos, il fut plus nominal qu'effectif ³⁶.
- b) Après avoir rapporté le projet étolien de constituer une triplice avec la Macédoine et Sparte, Polybe déclare en termes clairs que ce dessein demeura lettre morte ³⁷.
- c) C'est le même auteur qui déclare que « ... tant que vécut Antigone (sc. Doson), (les Étoliens) restèrent neutres par crainte des Macédoniens » 38. Peut-on concevoir réfutation plus éclatante de la triplice?



Pour étayer sa thèse, de Laix présente une chronologie nouvelle des années 230-228 car la datation de la triple alliance constitue selon lui « ... the crucial point» ³⁹. Ce postulat ne laisse pas de me surprendre, car j'estime que la seule bonne démarche en la matière consiste à prouver la matérialité des faits et, ensuite seulement, à situer chronologiquement ces mêmes faits. L'historien américain adopte une méthode bancale que je ne saurais approuver. Les supports de sa chronologie prêtent, du reste, le flanc à la critique:

 a) Le projet étolien de triplice étant postérieur à l'adhésion d'Argos à la ligue achéenne 40, il suffit de dater ce ralliement

POLYBE, II, 6, 1-2 et 10; 9, 8-9; 10, 1-6; 12, 4-5 et 44, 1; IV, 7, 4 et 15, 2 et 10. Plutarque, Aratos, 33, 1; 34, 7 et 41, 3. Il est clair que c'est en vertu de l'alliance bilatérale toujours en vigueur qu'Aratos fit appel aux Étoliens contre Sparte en 225/224: si la demande fut repoussée, il faut y voir la preuve que la ligue étolienne ne se sentait ni concernée ni menacée par l'expansion lacédémonienne dans le Péloponnèse.

³⁷ POLYBE, II, 45, 6.

³⁸ POLYBE, IV, 3, 2 :... ἔως 'Αντίγονος ἔζη, δεδιότες Μακεδόνας ἢγον ἡσυχίαν

³⁹ R. A. DE LAIX, art. cit., pp. 71-77.

⁴⁾ POLYBE, II, 44, 6.

pour obtenir un terminus bost quem : notre auteur situe ce fait sous une stratégie de Lydiadès en 230/229 en se fondant sur une interprétation d'un passage de Plutarque que je ne partage pas 41. Résumons ici le récit du Chéronéen : Lydiadès, exerçant les fonctions de stratège, tente d'attirer Argos dans la ligue achéenne et d'y gagner du même coup une position de force contre son adversaire politique dans la confédération, Aratos. Celui-ci use de son influence pour faire échouer une première fois les négociations. Elles aboutissent toutefois dans la suite, toujours grâce au crédit d'Aratos. Qu'est-ce à dire sinon que ce dernier a attendu d'être stratège en personne pour convaincre la ligue d'accueillir Argos? Par le fait même, il affaiblissait la position de son rival politique, Lydiadès, en faisant de la nouvelle adhésion une victoire personnelle, ce qui eût été impossible sous une stratégie de son adversaire. Le récit de Plutarque, lu dans son environnement, ne permet pas, je crois, d'autre interprétation : le ralliement se plaçant sous une stratégie d'Aratos (229/228), la chronologie de de Laix ne peut être acceptée 42.

⁴¹ PLUTARQUE, Aratos, 35, 1-5.

⁴² L'ex-tyran d'Argos Aristomachos revêtit la stratégie immédiatement après Aratos en 228/227. De Laix, se fondant sur la fin de la source étudiée (Plutarque, Aratos, 35, 5), déclare qu'Aristomachos fut élu stratège par les Achéens en 229/228 et exerça cette fonction un an plus tard : ... ἐνιαυτῷ δ' ὕστερον (sc. par rapport à l'adhésion d'Argos) καὶ τὸν 'Αριστόμαχον είλοντο στρατηγόν. De cette manière, il place l'entrée d'Argos dans la ligue en 230/229 sous une stratégie de Lydiadès, ce qui convient à sa chronologie. L'explication me semble erronée pour trois raisons. D'abord, il ne faudrait pas attribuer un sens trop formel et trop strictement légaliste à l'emploi de algéoµai. Plutarque n'avait cure de ces subtilités juridiques car il est licite de considérer qu'il a en vue ici la réalité des faits et qu'il rapporte l'exercice de la fonction concernée et non l'élection à la stratégie. De Laix me semble magnifier à dessein la précision chronologique de Plutarque : il suffit de signaler que celui-ci commet peu après une bévue grossière (PLUTARQUE, Aratos, 35, 7) après Aristomachos, Aratos revêt la stratégie pour la douzième fois : il est prouvé qu'il s'agit en fait de la dixième - pour comprendre que c'est là une vue de l'esprit. Ensuite, adopter l'interprétation de de Laix, c'est admettre qu'Aristomachos fit antichambre plus d'un an avant de devenir stratège : ce fait est démenti, toujours par le même récit de Plutarque qui rapporte que l'Argien proposait aux Achéens une politique de donnant donnant (rallier sa cité à la ligue et devenir stratège de celle-ci). Aratos cherchait, du reste, à l'allécher en lui promettant cette charge : il est donc clair qu'Aristomachos ne se résolut à déposer la tyrannie et à joindre Argos à la ligue que moyennant l'assurance de revêtir aussitôt la stratégie sans délai d'aucune sorte. Cette promptitude est confirmée non seulement par la tradition —

b) Les projets de triple alliance que Polybe prête à l'Étolie se situent sous une stratégie d'Aratos et non de Lydiadès ⁴³ comme le veut notre historien ⁴⁴: seules les années 229/228 et 227/226 ⁴⁵ peuvent être envisagées puisque, en 231/230 ⁴⁶, Démétrius II régnait encore, Antigone n'étant alors que simple particulier. Il est donc clair que les Étoliens n'auraient pu prendre langue avec lui à la date la plus haute.

PLUTARQUE, Aratos, 35, 5 (les Achéens... πάντα ταχέως καὶ προθύμως ἐψηφίσαντο...) - mais aussi, ce qui ne laisse pas d'être piquant, par de Laix en personne qui, inconscient de la contradiction, affirme (art. cit., pp. 76-77 et l'importante note 37) : « ... it is quite possible that Aristomachus, having joined Argos to the league, was himself demanding immediate election to the / strategia as a quid pro quo/. An analogy might be drawn to the strategia of Lydiades in 234/233, which fell in the year immediately after Megalopolis entered the league. Aristomachus could have demanded similar consideration». Enfin, il faut encore revenir au texte fondamental de Plutarque, Aratos, 35, 1-7 où, après l'admission d'Argos, le Chéronéen mentionne les événements qui se sont déroulés sous la stratégie d'Aristomachos et la dixième (plutôt que douzième) magistrature d'Aratos : ce faisant, il y aurait, entre les stratégies de Lydiadès (230/229) et d'Aristomachos (228/227), un hiatus d'un an sans stratège, chez Plutarque du moins. Mon interprétation de cette source supprime cet hiatus en plaçant le ralliement d'Argos sous la neuvième stratégie d'Aratos (229/228). Cet argument stylistique ne me semble pas indifférent : qui pourra croire, en effet, que Plutarque ait pu escamoter, au cours de sa biographie, une année entière de la vie de son héros? Etiamsi omnes, ego non. On ne peut tirer aucun argument chronologique rigoureux à propos de l'admission d'Argos ni de STRABON, VIII, 7, 3, 385 C ni de Pausanias, II, 8, 6. Le second auteur, toutefois, place l'adhésion d'Argos entre la libération d'Athènes et la prise de Mantinée par les Achéens, événements se situant en 229 et 227 : il est dès lors séduisant de placer le ralliement d'Argos en 228, mais il faut peut-être se garder de cette tentation car le texte du Périégète n'est pas d'une précision absolue.

- 43 POLYBE, II, 45, 6.
- ⁴⁴ Je m'oppose également à P. Pédech, Polybe. Histoires, livre II, Paris, 1970, p. 92 (note 1), dans Collection des Universités de France.
- 45 Il ressort manifestement de Polybe, II, 47, 3-4 que les machinations étoliennes sont postérieures au coup d'État eléoménien de 227:3. ... τοῦ μὲν Κλεομένους τό τε πάτριον πολίτευμα καταλύσαντος καὶ τὴν ἔννομον βασιλείαν εἰς τυραννίδα μεταστήσαντος, ... 4. προορώμενος "Αρατος τὸ μέλλον καὶ δεδιὼς τήν τε τῶν Αἰτωλῶν ἐπίνοιαν καὶ τόλμαν, ἔκρινε πρὸ πολλοῦ λυμαίνεσθαι τὴν ἐπιβολὴν αὐτῶν. Ce fait, que ni de Laix ni nul autre n'ont aperçu, abaisse considérablement la chronologie de la pseudo-triplice et la rend ipso facto impossible puisque, à l'époque, Achaïe et Macédoine avaient déjà partie liée (voir infra, pp. 148-153).
- 48 En vertu du système d'alternance, un stratège achéen ne pouvait exercer à nouveau la magistrature qu'un an après sa sortie de charge.

c) Le terminus ante quem de la triplice adopté par de Laix (228/227) est incompatible avec la date de l'ambassade mégalopolitaine auprès de Doson (après 227) car, selon notre auteur, le récit que Polybe fait de cette députation postule la réalité de la triplice : comment celle-ci pourrait-elle être en vigueur après 227 quand de Laix situe sa rupture auparavant? La contradiction interne est évidente 47.

Ajoutons ici quelques éléments annexes qui, fondés sur la vraisemblance, renforceront, je l'espère, ma réfutation : 1º l'adhésion d'Argos est immédiatement postérieure à la mort de Démétrius II, elle-même contemporaine de la première expédition romaine en Illyrie 48 : celle-ci eut lieu sous les consuls de 229/228, ce qui rend difficilement acceptable la datation de de Laix 49; 20 j'imagine malaisément que les Étoliens aient pu songer à nouer alliance avec Cléomène avant le déclenchement, en 229/228, de la guerre qui porte son nom 50 : n'est-il pas naturel de considérer, en effet, que les Étoliens n'auraient voulu engager leurs machinations qu'avec un prince à la personnalité éprouvée ? Or, Aratos lui-même affichait le plus parfait mépris pour Cléomène III dans les premières années de son règne et le tenait pour quantité négligeable 51. De plus, jusqu'au coup d'État réussi de 227, le roi de Sparte était l'instrument docile de l'éphorat car chacune de ses entreprises devait recevoir

et une bévue de taille à propos des rapines illyriennes et étoliennes dans le Péloponnèse me semblent beaucoup pour un historien qui propose une chronologie nouvelle... Ce n'est malheureusement pas tout. J'ai, en effet, relevé deux autres erreurs singulières — R. A. de Laix, art. cit., pp. 82 (note 47) et 83 (note 49) — : d'une part, une omission en Plutarque, Cléomène, 4, 4 serait destinée à laver le roi de Sparte de l'accusation d'« ... aggressor in the Social War.» et, d'autre part, l'alliance Étolie-Macédoine fut nouée ὑπὲρ διαιρέσεως τοῦ τῶν 'Αχαιῶν ἔθνους.' Ces remarques donnent lieu à quelque surprise quand l'on sait que la seconde se fonde sur Polybe, II, 43, 10, qui relate le but de l'alliance conclue entre les Étoliens et Antigone... Gonatas, tandis que la première fait bon marché de la date de la guerre sociale (220-217), moment où Cléomène végétait en... exil (où il mourut, à Alexandrie, en 219).

⁴⁸ POLYPE, II, 44, 2-6.

⁴⁹ POLYBE, II, 11, 1.

⁵⁰ Le Κλεομενικός πόλεμος (Polybe, II, 46, 7).

⁵¹ PLUTARQUE, Cléomène, 3, 8.

l'agrément de ce collège 52. Dès lors, les sondages étoliens auprès de Cléomène ne sont pensables, ce me semble, que vers 229/228 au plus tôt; 3º placer dans un espace aussi restreint que quelques mois, comme fait de Laix, la mort de Démétrius II et l'avènement d'Antigone III, d'une part, et la formation de la triplice, d'autre part, me semble une démarche fort optimiste à laquelle je ne crois pas : il est naturel que les Étoliens aient attendu quelque temps pour voir quelle tournure prendraient les événements en Grèce suite au décès de Démétrius ; ensuite, à supposer que les circonstances leur aient paru favorables, ils auraient dû procéder à des premiers sondages en Macédoine et en Laconie ; deux ambassades eussent dû être mises sur pied (sans compter d'éventuelles conversations parallèles entre Pella et Sparte) ; un temps de réflexion aurait été nécessaire aux interlocuteurs des Étoliens pour déterminer l'attitude à adopter ; en cas d'accueil favorable, les assemblées du peuple (en Étolie et à Sparte, du moins) eussent dû se prononcer et ratifier le traité. Comment toutes ces tractations, que suppose la conclusion d'une alliance et a fortiori d'une triplice, pourraient-elles trouver place entre l'hiver et le printemps 230/229? Il eût fallu faire diligence et mettre les bouchées doubles à un point tel que la vraisemblance et les nécessités matérielles d'organisation et de voyage récusent cette promptitude.

Dans le dessein de justifier sa datation de la pseudo-triplice, de Laix bouleverse une chronologie déjà passablement embrouillée et propose des dates nouvelles pour des événements aussi importants que la mort de Démétrius II, la première intervention romaine en Illyrie ⁵³, les guerres initiales de Doson, etc. J'hésite à cheminer en sa compagnie sur ce terrain mouvant, car je crois plus raisonnable de suivre, avec les précisions que j'espère avoir apportées, la chronologie établie, à quelques détails près, par le consensus de l'érudition moderne ⁵⁴. Si la

⁵² PLUTARQUE, Cléomène, 3, 1; 4, 1 et 6-7 et 6, 1.

⁵³ Sur le sujet, voir en dernier lieu K.-E. Petzold, Rom und Illyrien. Ein Beitrag zur römischen Aussenholitik im 3. Jahrhundert, dans Historia, 20 (1971), pp. 199-223.

On aura un aperçu de la chronologie des années étudiées auprès des auteurs suivants: E. Reuss, art. cit., pp. 589-597. G. Busolt² et H. Swoboda, Griechische Staatskunde, Munich, 1926², II, p. 1539, dans Handbuch der Altertumswissenschaft, IV, I, 1. M. Holleaux, art. cit., pp. 243-261. P. Treves, Studi su Antigono Dosone,

démonstration du manque de cohérence de la chronologie de l'historien américain était chose nécessaire, il m'apparaît, en revanche, oiseux et inutile de proposer moi-même une datation pour la triplice. La tenant pour imaginaire, pareille démarche serait absurde.

* *

La tentative a parfois été développée de sauver une partie du récit de Polybe : à défaut de croire à la triplice, l'opinion la plus courante — où quelques nuances se font évidemment jour — tient pour établie l'existence d'une alliance Étolie-Sparte sous Cléomène III 55. Cette thèse connaît un regain d'actualité grâce à la démonstration récente de Lehmann, qui a rassemblé un faisceau d'arguments 56. Je ne les tiens pas pour irréfutables :

1º L'Élide, alliée à l'Étolie, combat dans le camp spartiate durant la guerre cléoménique ⁵⁷: l'argument est spécieux et fait bon marché des réalités juridiques. Les alliances lacono-

dans Athenaeum (N.S.), 13 (1935), pp. 54-56. S. Dow et Ch. F. Edson Jr., Chryseis. A Study of the Evidence in Regard to the Mother of Philip V, dans Harvard Studies in classical Philology, 48 (1937), pp. 163-180. A. J. Koster, Plutarchi Vita Arati, Leyde, 1937, p. LXVI. F. M. Heichelhem, A chronological Table of Hellenistic History, dans Proceedings of the IX international Congress of Papyrology, Oslo, 19th-22nd August, 1958, [Oslo, 1961], p. 169. L. J. Piper, A History of Sparta: 323-146 B.C., Columbus (Ohio), 1966, p. 127 (dissertation sur microfilm).

55 Voici une sélection des partisans de cette théorie: F. U. Brandstaeter, Die Geschichten des Aetolischen Landes, Volkes und Bundes, Berlin, 1844, pp. 332-333. M. Dubois, Les ligues étolienne et achéenne. Leur histoire et leurs institutions. Nature et durée de leur antagonisme, Paris, 1885, p. 34, dans Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, 40. G. Niccolini, La confederazione achea, Pavic, 1914, pp. 32-33. K. J. Beloch, Griechische Geschichte, Berlin et Leipzig, 1925², IV, 1, p. 697. W. W. Tarn, The Greek Leagues and Macedonia, dans The Cambridge ancient History, Cambridge, 1954² (= 1928), VII, p. 753. F. W. Walbank, Aratos of Sicyon, Cambridge, 1933, pp. 72-73. M. Feyel, o. c., pp. 108-109. P. Pédech, La méthode historique de Polybe, Paris, 1964, p. 158 (note 303), dans Collection d'Études anciennes. E. Will, o. c., pp. 331-332 et 337-338. Ne prennent pas position sur la réalité du pacte bilatéral: E. A. Freeman² et J. B. Bury, History of federal Government in Greece and Italy, Londres, 1893², pp. 340-341. B. Niese, Geschichte der griechischen und makedonischen Staaten seit der Schlacht bei Chaeronea, Gotha, 1899, II, p. 307, dans Handbücher der alten Geschichte (II. Serie. Zweite Abteilung).

⁵⁶ G. A. Lehmann, o. c., pp. 340-341. Voir aussi supra, p. 126.

⁵⁷ POLYBE, IV, 9, 10. PLUTARQUE, Cléomène, 5, 1 et 14, 5.

éléenne et étolo-éléenne n'impliquent en aucune manière une alliance de même type entre l'Étolie et Sparte : il faut, en effet, tenir compte du principe d'ènipaxía ou alliance partielle 58. Lehmann le néglige : à tort, me semble-t-il, car, s'il fallait avaliser le principe qu'il adopte, il faudrait du même coup admettre que l'Élide était aussi alliée de l'Achaie puisque le partenaire de la première, l'Étolie, resta le partenaire de la seconde tout au long de la guerre cléoménique 59 : l'impossibilité est évidente puisque Achéens et Éléens étaient en lutte ouverte 60.

2º Vers 220, peu avant le déclenchement de la guerre sociale, l'Étolien Dorimachos reproche aux Messéniens leur attitude hostile à Sparte durant le Κλεομενικός πόλεμος ⁶¹: je vois difficilement comment ce blâme peut démontrer une alliance étolo-spartiate. Il faut, en effet, tenir compte des circonstances politiques du moment : vers 220, l'Étolie, désireuse de se concilier l'alliance spartiate, admoneste — comme il est naturel — la Messénie pour son attitude inamicale vis-à-vis du partenaire convoité. Je distingue mal comment une remarque politique faite vers 220, dans un climat bien précis, serait propre à démontrer une alliance ou une entente située plus d'un lustre auparavant.

- 3º Polybe rapporte que l'alliance étolo-spartiate conclue durant la guerre sociale correspond à la politique primitive de Cléomène III: ... κοινωνούντων δὲ τῶν Λακεδαιμονίων Αἰτωλοῖς τῆς πρὸς ᾿Αχαιοὺς καὶ Μακεδόνας ἀπεχθείας κατὰ τὴν ἐξ ἀρχῆς ἐπιβολὴν καὶ πρόθεσιν τὴν Κλεομένους... ⁶². L'argument n'est pas déterminant:
- a) Les termes ἐπιβολή et πρόθεσις désignent le dessein ou l'intention, nullement une réalisation effective.
 - b) Que signifie èξ åρχῆς sinon dès le début, à l'origine? La re-

⁵⁸ Voir E. BIKERMAN, art. cit., pp. 291-294.

⁵⁹ Voir supra, p. 133.

⁶⁰ Plutarque, Cléomène, 5, 1 et 14, 5. En 210, l'Étolien Chlénéas tente d'attirer Sparte dans l'alliance étolo-romaine: cela signifie clairement que le pacte étolospartiate (conclu en 220) n'implique pas une entente entre Sparte et le partenaire romain de son allié étolien (voir supra, pp. 126-127).

⁶¹ POLYBE, II, 61, 4 et IV, 5, 8. PAUSANIAS, IV, 29, 9.

⁶² POLYBE, V, 35, 2.

marque polybienne est absurde 63 parce que les premières années du règne de Cléomène (235-227) se passèrent sous le contrôle strict de l'éphorat sans que le roi fût capable d'aucune initiative 64.

- c) Il est clair que Polybe fait ici un procès d'intentions au roi : son vocabulaire est éclairant en soi à cet égard. La remarque est politique et montée de toutes pièces à la fois à des fins de propagande 65 et de cohérence interne du récit : elle est, en effet, destinée à s'harmoniser aux projets d'alliance étolienne prêtés au roi de Sparte vers 229-228 66.
- 4º La collusion étolo-spartiate serait prouvée par le passage, peu avant l'ouverture de la guerre cléoménique, de cités arcadiennes se trouvant dans la mouvance de l'Étolie de cette dernière à Lacédémone:
 - 1. Θεωρών... τοὺς Αἰτωλοὺς ὁ προειρημένος ἀνὴρ (sc. Aratos)...
- 2. ... φθονοῦντας τοῖς 'Αχαιοῖς ἐπὶ τοσοῦτον ὅστε Κλεομέrους πεπραξικοπηκότος αὐτοὺς καὶ παρηρημένου Τέγεαν (sic)
 Μαντίνειαν 'Ορχομενόν, τὰς Αἰτωλοῖς οὐ μόνον συμμαχίδας ὑπαρχούσας, ἀλλὰ καὶ συμπολιτευομένας τότε πόλεις, οὐχ οἶον ἀγανακτοῦντας ἐπὶ τούτοις ἀλλὰ καὶ βεβαιοῦντας αὐτῷ τὴν παράληψιν, 3. καὶ τοὺς πρότερον κατὰ τῶν μηδὲν ἀδικούντων πᾶσαν
 ίκανὴν ποιουμένους πρόφασιν εἰς τὸ πολεμεῖν διὰ τὴν πλεονεξίαν 67 τότε συνορῶν ἐκουσίως παρασπονδουμένους καὶ τὰς μεγίστας ἀπολλύντας πόλεις ἐθελοντήν ... 68.

L'hypothèse d'une entente étolo-spartiate se heurte ici à plusieurs objections :

a) Qui croira à une collusion alors que Cléomène a enlevé ces cités par le dol et la violence (πεπραξικοπηκότος ... καὶ

⁶³ Prise au pied de la lettre, elle signifie que Cléomène n'a jamais envisagé de lier son destin à celui de la Macédoine et, par voie de conséquence, la triplice s'en trouve infirmée.

⁶⁴ Voir supra, pp. 136-137 (et note 52).

⁴⁵ Voir infra, pp. 142-144.

⁶⁶ POLYBE, II, 45, 1-4.

⁶⁷ Cette longue métaphore désigne les Étoliens.

⁶⁸ Polyne, II, 46, 1-3. L'argument des cités arcadiennes est commun à Lehmann et à la plupart des auteurs cités supra, p. 138 (note 55). Voir aussi W. P. Theunissen, Ploutarchos' Leven van Aratos met historisch-topographisch Commentaar, Nimègue, 1935, pp. 223-224.

παοηρημένου)? Ces deux participes réfutent l'idée d'un arrangement, même tacite, entre les deux États.

b) Si entente il y a à propos de la cession des cités arcadiennes, comment s'expliquer que l'Étolie n'ait pas réagi lorsqu'Aratos s'empara de l'une d'entre elles, Mantinée, peu après la conclusion du « pacte » avec Lacédémone 69? La prise de Mantinée ruinait, en effet, celui-ci et aurait dû logiquement provoquer l'entrée en scène de l'Étolie dans le conflit Sparte-Achaïe : rien

ne se produisit...

c) L'indifférence des Étoliens à l'égard des cités prises par Cléomène s'explique fort bien, sans qu'il faille faire intervenir une pseudo-collusion, par les circonstances historiques du moment: les Étoliens étaient impliqués, à l'époque de la triple prise 70, par des conflits en Thessalie. C'est sur le nord et leurs démêlés avec la Macédoine que leur attention se concentrait alors 71: incapables de couvrir deux fronts à la fois, ils parèrent au plus pressé et négligèrent les cités arcadiennes d'autant plus facilement que la perte n'était pas essentielle et n'en constituait pas véritablement une. Il s'agissait seulement de cités alliées ne faisant pas partie de la confédération étolienne à part entière: Larsen a démontré récemment — trop tard pour que Lehmann pût prendre connaissance de sa thèse — et impeccablement que Tégée, Mantinée et Orchomène étaient liées à l'Étolie par des liens d'isopolitie et non de sympolitie 72.

POLYBE, II, 57, 2. PLUTARQUE, Aratos, 36, 1-3. Cléomène, 5, 1. PAUSANIAS, II, 8, 6.

⁷⁰ On ajoute souvent une quatrième cité, Caphyes, en se fondant sur Plutarque, Cléomène, 4, 7.

⁷¹ P. Treves, Studi su Antigono Dosone, dans Athenaeum (N.S.), 12 (1934), p. 410.
J. V. A. Fine, The Background of the Social War of 220-217 B.C., dans American Journal of Philology, 61 (1940), pp. 138 et 144-145. P. Pédech, Polybe. Histoires, livre II, Paris, 1970, p. 92 (note 3), dans Collection des Universités de France.

⁷² J. A. O. Larsen, The Aetolians and the Cleomenic War, dans The classical Tradition. Literary and historical Studies in Honor of Harry Caplan, Ithaque (N.Y.), [1966], pp. 51-56. Citons ici une phrase significative: « If it is correct that the cities were seized so suddenly that there was no time to summon help, they (sc. les Étoliens) probably were under no obligation to do so. Intervention under the circumstances would have meant an aggressive war against Sparta. Moreover, the Aetolians were so involved at the time in hostilities against Macedonia that intervention on another front would have required superhuman efforts.» (p. 54).

d) De Laix (je quitte ici Lehmann) s'est emparé du participe παρασπονδουμένους pour affirmer qu'il implique que Spartiates et Étoliens étaient ἔνσπονδοι avant la prise des cités arcadiennes ⁷³: c'est arguer ici d'un verbalisme hors de saison que dément la logique. Comment croire à une alliance qui, à peine conclue, serait violée par l'un des contractants? Singulier pacte en vérité! L'expression polybienne fait, encore une fois, partie de l'arsenal de propagande achéenne cherchant à rejeter toutes les responsabilités de la guerre cléoménique sur l'Étolie et Sparte et à laver Aratos du reproche de trahison qui lui fut fait lors de son appel à l'aide à la Macédoine ⁷⁴. L'entente Étolie-Sparte est un mirage: c'est le seul point qu'elle a en commun avec la fantomatique triplice ⁷⁵.



Pourquoi le spectre de l'alliance tripartite fut-il suscité par la chancellerie achéenne? C'est la politique d'Aratos, la personnalité dominante de la ligue, qui fournit la réponse. L'essentiel de sa carrière de stratège de la confédération fut consacré à l'aboutissement de la « grande idée » — réaliser l'unité du Péloponnèse — et, pour la concrétiser, Aratos visait à la fois à bouter les Macédoniens hors de la péninsule et à renverser les tyrannies locales soutenues par la cour de Pella 76. Ce dessein grandiose

⁷⁸ R. A. DE LAIX, art. cit., pp. 78-79. Voir le texte de Polybe supra, p. 140.

⁷⁴ Voir infra, pp. 142-144.

⁷⁵ Elle est, au demeurant, démentie par trois sources: Polybe, II, 45, 6 et IV, 3, 2 (les Étoliens ne réussissent à faire aboutir aucun de leurs projets d'alliance et demeurent neutres tant que Doson est en vie). Plutarque, Cléomène, 10, 11 (Cléomène exhorte ses concitoyens à défendre la Laconie contre les déprédations étoliennes). Voir supra, pp.129-131 et 133. Polybe, II, 45, 1 et 49, 3 affirme que la politique étolienne est sous-tendue par un impérialisme tellement avide que la πλεονεξία de ce peuple ne peut se limiter ni aux bornes du Péloponnèse ni même aux frontières de la Grèce: comment le Mégalopolitain concilie-t-il cette remarque avec ses propres paroles relatives à la perte des cités arcadiennes — ... τὰς μεγίστας (les Étoliens) ἀπολλύντας πόλεις ἐθελοντήν... — (voir le texte supra, p. 140)? La contradiction est évidente et marque la hâte suspecte qu'a Polybe à chercher, dans un but politique manifeste, des arguments qui n'en sont pas et qu'il dément implicitement lui-même.

⁷⁶ POLYBE, II, 40, 1-2 et 43, 8. PLUTARQUE, Cléomène, 3, 7. Sur la seconde tyrannie, qui fleurit au m^e siècle, voir Th. Lenschau, RE, 2^e série, VII (1943), 1834-1839.

fut jalonné d'étapes triomphales : prise de l'Acrocorinthe et adhésion de Corinthe en 243, ralliement de Mégalopolis en 235 et union d'Argos à la ligue vers 228. Le Péloponnèse était ainsi sur la voie de l'unité complète et Aratos pouvait légitimement caresser l'espoir d'assister à la réalisation de son grand dessein : Plutarque rapporte que, vers 230, seules échappaient encore au contrôle achéen la Laconie, l'Élide et une partie de l'Arcadie 77. Le rêve allait-il se matérialiser? Lacédémone et Cléomène III en décidèrent autrement, ruinèrent tous les plans d'Aratos et renversèrent l'échafaudage patiemment construit. Les succès spartiates furent foudroyants et mirent bientôt l'Achaïe aux abois si bien qu'Aratos dut se résoudre à quémander le secours de la Macédoine, son ennemie de toujours. C'était là la négation de toute sa politique et le reniement de tout son passé: le revirement fut ressenti comme la braderie des intérêts grecs 78. Aussi Aratos éprouva-t-il le besoin de saisir son calame pour tenter de justifier ce que d'aucuns tenaient pour une trahison 79 : les Mémoires du stratège achéen 80 sont un plaidoyer pro domo, car leur teinture apologétique est indubitable 81. Il y expliquait et légitimait sa politique et son appel à la Macédoine en alléguant la nécessité : l'Achaïe, menacée par la triplice, chercha à rompre le cercle infernal en renversant les alliances anciennes et en liant son destin à celui de la dynastie antigonide 82. C'est pourquoi

⁷⁷ PLUTARQUE, Cléomène, 3, 8.

⁷⁸ Les sentiments qui secouèrent alors l'opinion publique ont trouvé un écho dans l'œuvre — en 28 livres couvrant la période 272-220 — de l'historien contemporain Phylarque (Plutarque, Aratos, 38, 5-12. Cléomène, 16, 3-7). Cet auteur — aux dires mêmes de Polybe, II, 56, 1 — jouissait d'une estime générale, en dehors des cercles achéens évidemment, en sorte qu'il n'est pas téméraire de voir en Phylarque l'interprète de la vox populi.

⁷⁹ E. Gabba, Studi su Filarco. Le biografie plutarchee di Agide e di Cleomene, dans Athenaeum (N.S.), 35 (1957), pp. 13-34 étudie en détail Il « tradimento» di Arato.

^{**} Les maigres fragments des 'Υπομνήματα d'Aratos sont rassemblés auprès de F. Jacoby, FGH, II B 231 F 1-6, Leyde, 1962 (= Berlin, 1929), pp. 975-978. Le stratège a rédigé ses Mémoires après la mort de Doson ou peut-être même dans les toutes dernières années de sa vie (215-213): voir F. W. Walbank, Aratos of Sicyon, Cambridge, 1933, p. 7.

⁸¹ PLUTARQUE, Agis, 15, 4. Aratos, 3, 3; 33, 3-4 et 38, 6 et 11. Cléomène, 16, 4 et 7. W. W. TARN, Antigonos Gonatas, Oxford, 1913, p. 414 déclare justement: « ... Aratos' real object in writing was neither the truth, nor the glorification of the Achaean League, but the whitewashing of Aratos».

⁸² POLYBE, II, 50, 7. PLUTARQUE, Aratos, 38, 11.

la chancellerie achéenne imagina le fantôme d'une triplice dans le but de donner quelque consistance à l'argument de la nécessité: Polybe l'a récupéré et avalisé pour blanchir et justifier son compatriote Aratos et c'est ainsi que ses Histoires ont accordé l'hospitalité à la fable de l'ἀνάκγη 83.

Que Polybe ait entériné la politique d'Aratos, la chose n'a rien de surprenant si l'on songe que le Mégalopolitain resta toute sa vie un patriote achéen de cœur et d'esprit : il est né Achéen, vécut en Achéen et pensa en Achéen. Je n'ignore pas que certains défendent la crédibilité et l'objectivité de Polybe en affirmant que son patriotisme est mesuré et ne le fait pas s'embourber dans les ornières de la partialité 84. Je ne partage pas ces vues optimistes, car il est des éléments, nombreux, qui révèlent ses partis pris et ses orientations tendancieuses pour tout ce qui touche aux 'Ayaïxá 85:

1º Il n'existe pas de démocratie plus véritable ni plus pure que l'Achaïe, qui assure de surcroît une totale liberté d'opinion 86. L'on m'empêchera difficilement de penser qu'il y a là quelque exagération et une part d'idéalisation: l'Achaïe est peut-être une démocratie, mais censitaire seulement, où les notables et les couches aisées de la population détiennent la réalité du pouvoir 87.

2º Au sein de son exposé sur l'histoire achéenne, Polybe insère une digression — dont la longueur est disproportionnée — sur la valeur historique de Phylarque qu'il juge nulle 88 : cet excursus est motivé uniquement par le fait que cet auteur représente

⁸³ Celle-ci a trouvé, au-delà de Polybe, un écho auprès de Pausanias, II, 8, 6.

⁸⁴ B. Niese, o. c., II, p. 352. R. A. De LAIN, art. cit., p. 83. R. Renaud, Philopoimen, dans Les Études classiques, 39 (1971), p. 437: « Polybe est tellement subjectif que rien ne permet de mettre en doute sa bonne foi.»

⁸⁵ Pour ce qui concerne cette matière, on consultera avec profit K.-E. Petzold, Studien zur Methode des Polybios und zu ihrer historischen Auswertung, Munich, 1969, pp. 113-128, dans Vestigia. Beiträge zur alten Geschichte, 9 où l'étude des 'Αχαϊκά, envisagés sous leur aspect idéologique, est finement ciselée: l'auteur y fait œuvre d'orfèvre.

⁸⁶ POLYBE, II, 38, 6.

⁸⁷ Voir le chapitre intitulé « Der achäische Bundesstaat — eine demokratisch getarnte Oligarchie?» auprès de G. A. Lehmann, o. c., pp. 377-385 qui apporte un jugement nuancé.

^{**} POLYBE, II, 37, 1 - 71, 10 (surtout II, 56, 1 - 63, 6).

l'opinion contraire à celle d'Aratos 89. Des reproches formulés à l'encontre de Phylarque, trois se révèlent sans fondement, seul le quatrième étant vérifié par les faits 90. Le choix des arguments retenus par Polybe pour critiquer son prédécesseur est révélateur de ses tendances pro-achéennes : les quatre blâmes concernent tous des événements de l'histoire achéenne durant la guerre cléoménique. Il n'aurait cependant pas été inopportun que l'Aristarque de Mégalopolis élargit ses horizons puisque l'œuvre de Phylarque couvre une période autrement étendue (272-220) et concerne l'ensemble du monde grec à cette époque.

3º Si Antigone Doson trouve grâce aux yeux de Polybe et si celui-ci voit en Cléomène III un tyran illégitime, c'est uniquement parce que l'un fut l'allié et l'autre l'ennemi de l'Achaïe ⁹¹.

4º Polybe oppose constamment la ligue achéenne à la confédération étolienne : l'une fonde sa politique sur les principes d'lσότης, φιλανθρωπία, πραότης et καλοκάγαθία; l'autre ne rêve que rapines et exactions 92. Il n'est qu'une seule occasion où l'Étolie est revêtue du manteau de la φιλανθρωπία : aux alentours de 230, époque de son alliance avec... l'Achaïe 93. Transporté par son amour pour sa patrie, Polybe compare l'expansion achéenne à l'expansion romaine : de même que l'Urbs est en passe de réaliser l'unité de l'οἰκονμένη, de même l'Achaïe lui avait en quelque sorte montré le chemin en réalisant l'unité du Pélopounèse 94. Puisque l'Achaïe est ornée des qualités que Polybe se plaît à lui trouver, il est clair que sa politique d'unification puise sa justification dans des fondements moraux : son leadership

⁸⁹ POLYBE, II, 56, 1-2.

⁹⁰ I. M. J. Valeton, o.c., p. 151: « Polybius Phylarcho fraudis crimine accusato, hoc crimen certis argumentis confirmare non potuit; in eum quoque, ut in alios solet, multo nimis acriter invectus est. Nam quae ad refellendam Phylarchi fidem Polybius affert... sufficere non possunt ut fide indignum et ineptum scriptorem eum fuisse censeamus. » Voir aussi J. Kroymann, RE, Suppl., VIII (1956), 478-480.

⁹¹ K.-W. Welwei, Könige und Königtum im Urteil des Polybios, Herbede (Ruhr), 1963, pp. 33-38 et 109-113 a étudié le portrait de ces deux princes tel qu'il se dégage des Histoires de Polybe.

⁹² POLYBE, II, 38, 8 et 60, 4 (Achaïe) et 43, 9; 45, 1; 46, 3 et 49, 3; IV, 3, 1 et 5 et 67, 4; IX, 38, 6 et XVIII, 34, 1 (Étolie). La malveillance anti-étolienne de Polybe trouve un prolongement auprès de Tite-Live, XXXIII, 11, 8.

BS POLYBE, II, 12, 5.

⁸⁴ Le mérite de cette démonstration revient à K.-E. Petzold, o. c., pp. 39-40.

péloponnésien est ainsi légitimé et correspond à l'ordre naturel des choses. Le κοινόν étolien, en revanche, ne peut prétendre à aucune hégémonie puisqu'il est bâti sur les principes immoraux dénoncés par Polybe : les applications de principes mauvais sont nécessairement mauvaises.

5º Polybe vitupère en termes vifs Aristomachos, ancien tyran d'Argos, passé à la ligue achéenne d'abord, au parti de Cléomène ensuite: cet homme ne mérite que la mort puisqu'il était « ... tyran et fils de tyrans » ⁹⁵. Polybe feint seulement d'oublier que, lorsqu'il adhéra à la ligue achéenne, Aristomachos était alors aussi « ... tyran et fils de tyrans » : cela n'empêcha nullement la confédération de l'accueillir en son sein et de l'élever aussitôt à la dignité de stratège, magistrature suprême...

6º Cléomène ne put gagner à sa cause aucun citoyen de Mégalopolis, patrie de Polybe, lors de la prise de la ville en 223 ⁹⁶: le récit détaillé des opérations, conservé par Plutarque, infirme malheureusement cette vision idéalisée des choses. Une partie de la population mégalopolitaine se rangea aux côtés du roi de Sparte: elle était conduite par Théaridas ⁹⁷, le propre grandpère de Polybe... ⁹⁸.

7º Au cours de la guerre cléoménique, Cleitor eut son traître, un seul : chose naturelle puisque Théarcès n'était qu'un « bâtard »... ⁹⁹.

8° La vie même de Polybe constitue un argument de poids en faveur de ses orientations pro-achéennes: n'eut-il pas l'insigne honneur de porter, en 183, l'urne cinéraire de Philopoemen défunt, ne fut-il pas hipparque en 170/169 sous la stratégie d'Archon, n'est-ce pas en oualité de personnalité influente de la ligue que Polybe figura au nombre des déportés achéens à Rome après Pydna, n'est-ce pas avec une biographie de Philopoemen

^{**} POLYBE, II, 59, 1 - 60, 8 (surtout II, 59, 5-6).

⁹⁶ POLYBE, II, 55, 8.

⁹⁷ PLUTARQUE, Cléomène, 24, 2-8.

^{**} L'identité de l'aïeul de Polybe a été démontrée par R. von Scala, Die Studien des Polybios, Stuttgart, 1890, I, p. 15 (note 1). Voir aussi F. Staehelin, RE, 2* série, V (1934), 1382 et M. Gelzer, Die Achaica im Geschichtswerk des Polybios, dans Abhandlungen der preussischen Akademie der Wissenschaften (Philosophisch-historische Klasse), Jahrgang 1940 (Nr. 2), p. 13.

⁹⁹ POLYBE, II, 55, 9.

en trois livres appartenant au τόπος ἐγκωμιαστικός que l'historien fit ses premières armes dans le domaine littéraire 100?

9º Pendant la première moitié du 11º siècle, à l'époque même de Polybe, l'Étolie et Sparte ne cessèrent de causer des ennuis à l'Achaie: Lacédémone ne laissait pas de remettre en question le leadership achéen sur le Péloponnèse et la ligue trouvait dans l'Étolie un adversaire particulièrement acharné. Aussi serais-je volontiers incliné à penser que Polybe chercha des antécédents à cette hostilité spartiate et étolienne — il les trouva forgés dans les Mémoires d'Aratos— et élabora ce que j'appellerai l'« archéologie » des oppositions étolo-spartiates du 11º siècle en découvrant leurs racines dès les années 230 101.

10° Polybe passa sa jeunesse et son adolescence, voire la première partie de son âge mûr, dans le cercle de Philopoemen et de Lycortas, les deux personnalités les plus influentes au sein de la ligue au début du 11° siècle : l'un et l'autre étaient les héritiers politiques d'Aratos dont ils poursuivaient les entreprises en tenant compte des réalités nouvelles sans doute, mais en respectant fidèlement l'esprit de l'œuvre du fondateur de la puissance achéenne 10°2. L'historien est né et a grandi et vécu dans une mouvance politique qui le destinait infailliblement à être le porte-parole des opinions officielles de la ligue : nul ne sera dès lors surpris qu'il ait choisi Aratos pour source unique περὶ τῶν Κλεομενικῶν 10°3. N'était-il pas fatal que son œuvre historique portât l'empreinte politique de ce choix?

POLYBE, X, 21, 5-8 et XXVIII, 6, 9. PLUTARQUE, Philopoemen, 21, 5. PAUSANIAS, VIII, 30, 8. C'est Lycortas, père de Polybe, qui exerçait les fonctions de stratège lorsque survint la mort de Philopoemen.

¹⁰¹ Je fais mienne la pertinente remarque de K.-E. Petzold, ε. ε., p. 127 : « Dieses aus der Zeit des Polybios stammende Bild (sc. malignité étolienne) mag, ähnlich wie sich die politischen Prinzipien seiner Partei ideologisiert in den Achaica der προκατασκευή niederschlugen, in das 3. Jh. projiziert und ebenfalls zum Rang eines Prinzips erhoben worden sein...».

102 POLYBE, II, 40, 1-2 estime qu'Aratos, Philopoemen et Lycortas sont les unificateurs du Péloponnèse: le premier fut l'initiateur et le guide de l'entreprise, le second en fut le champion et le réalisateur et le troisième le durable garant. La carrière du « dernier des Grecs» est l'objet d'une monographie récente de R. M. Errington, Philopoemen, Oxford, 1969. Je recommande la lecture des pages où J. Deininger, Der politische Widerstand gegen Rom in Griechenland 217-86 v. Chr., Berlin et New York, 1971, pp. 125-127 juge la politique de Philopoemen.

POLYBE, II, 56, 2. Cela n'exclut évidemment pas que l'historien pouvait com-

Qui doutera encore des orientations pro-achéennes de Polybe? Qui ne fera pas sien le clair jugement de Gelzer : « Die geradezu enkomiastische Charakteristik der achaeischen Bundesverfassung ist ein Stück politischer Propaganda, die besser passt für die vermutete Sonderschrift als für die Universalgeschichte. Sie soll die Politik, für die Polybios als achaeischer Staatsmann leidenschaftlich kämpfte, moralisch rechtfertigen, ist aber eben darum parteipolitisch einseitig.» 104? Certes, cela ne peut signifier qu'il faille rejeter les 'Ayaïná en bloc — loin de là —, mais il convient en revanche de les examiner avec un esprit critique toujours en éveil dans la pensée que la présentation et l'interprétation des événements, qui peuvent être vrais ou faux, sont toujours politiquement engagées et orientées. Polybe, en effet, y a mis en pratique le principe émis par lui selon lequel il est licite aux historiens de faire preuve de partialité quand leur patrie est en cause sans que cette inclination leur permette des entorses à la réalité des faits 105 : la triplice-fantôme démontre que le Mégalopolitain ne s'est pas toujours soucié de cette dernière réserve.



Quelle est la carte diplomatique du Péloponnèse dans les années 230-220, que les sources autorisent à tracer? Le cas le plus simple est celui de l'Élide, alliée de Lacédémone durant la guerre cléoménique: il est naturel que cette région se soit alarmée devant les progrès considérables de la ligue achéenne et ait dès lors resserré ses liens avec le seul État péloponnésien qui pouvait sembler, à tort ou à raison, capable de freiner l'expansion redoutée d'un voisin immédiat. L'Élide eut, du reste, tout lieu de

pléter les renseignements trouvés dans les Mémoires d'Aratos au moyen des informations dont il avait pris connaissance dans le cercle familial et politique de Mégalopolis durant sa jeunesse à la faveur des propos de table ou autres échangés par Philopoemen, son aïeul Théaridas et son père Lycortas.

¹⁰⁴ M. GELZER, art. cit., p. 6.

¹⁰⁰ Polybe, XVI, 14, 6 (έγὰ δὲ διότι μὲν δεῖ ξοπὰς διδόναι ταῖς αὐτῶν πατρίσι τοὺς συγγραφέας, συγχωρήσαιμ' ἄν, οὐ μὴν τὰς ἐναντίας τοῖς συμβεβηκόσιν ἀποφάσεις ποιεῖσθαι περὶ αὐτῶν). Concilier les deux « moments » de ce principe me semble relever d'un exercice de corde raide que seuls les historiens funambules peuvent mener à bien sans se rompre les os.

se féliciter de l'alliance qui la liait à Sparte puisque celle-ci lui apporta un secours effectif et lui restitua la place de Langon que Cléomène avait arrachée aux Achéens 106. L'Étolie traverse, quant à elle, une période d'isolationnisme et de repli sur soi : durant tout le règne d'Antigone Doson, la confédération respecte une attitude de neutralité stricte. Elle restait certes de jure alliée de l'Achaïe, mais refusa de lui porter secours en 225/224. Le conflit Achaïe - Lacédémone ne la concernait en rien car l'Étolie ne se sentait pas menacée par la résurgence laconienne. Pendant le règne de Doson, les Étoliens semblent se désintéresser des affaires péloponnésiennes : c'est la situation à leurs confins septentrionaux et orientaux qui leur est une cause de soucis et l'on comprend que la vitalité retrouvée de la dynastie macédonienne constituait pour eux un suiet de préoccupation plus immédiat et plus direct que le choc Achaïe-Sparte dont les contrecoups ne pouvaient les atteindre, au pire, que par des ricochets émoussés.

Les leviers de la diplomatie péloponnésienne sont tenus à cette époque — la remarque est surtout d'actualité après 227 par Aratos et manipulés par Doson : l'un joue la pièce sur le devant de la scène et l'autre lui récite son rôle par le trou du souffleur. La guerre que la tradition appela cléoménique est la conséquence inévitable de deux volontés hégémoniques : la Sparte régénérée par Cléomène n'aspirait qu'à recouvrer son rôle d'antan et à jouer le personnage de leader péloponnésien que son passé légitimait tandis que la ligue achéenne visait à placer la péninsule entière sous sa loi, même si celle-ci était destinée comme le cours des événements le prouvera - à exprimer la volonté du trône macédonien plutôt que de l'assemblée fédérale d'Aegion. Il était inéluctable que les deux « impérialismes » péloponnésiens se heurtassent puisque, partis l'un du sud et l'autre du nord, ils n'avaient d'autre champ d'expansion que l'Arcadie centrale : visant les mêmes desseins et caressant les mêmes projets, les deux États ne pouvaient que se mesurer sur le terrain. Il importe peu, en réalité, de savoir qui déclencha la guerre et le prétexte futile qui permit d'ouvrir les hostilités est d'un intérêt médiocre : elles étaient menaçantes dès l'aube du

¹⁰⁶ PLUTARQUE, Cléomène, 5, 1 et 14, 5.

règne de Cléomène III 107. En lui renaissait la vieille tradition du dyarque spartiate conducteur d'hommes et chef de guerre hors pair : contre un tel adversaire, Aratos n'était pas de taille. Une seule arme lui restait : la diplomatie, où il excellait. Lorsqu'il se rendit compte que les forces achéennes peinaient toujours davantage devant un adversaire déconcertant de mobilité, d'astuce et de hardiesse, le stratège de la ligue décida de renverser sa politique anti-macédonienne et de faire des ouvertures à la cour de Pella. Pourquoi Aratos dédaigna-t-il les offres de pourparlers de Cléomène vainqueur? Celles-ci ne semblaient pourtant pas extraordinairement exigeantes puisque émanant de la cité que le sort des armes favorisait : il s'agissait en quelque sorte d'une proposition de condominium à exercer par les deux puissances belligérantes sur la péninsule, étant entendu que Cléomène serait ἡγεμών de cette troisième « ligue du Péloponnèse » 108.

Je vois deux sortes de motivations pour expliquer ce refus achéen:

1º Raisons diplomatiques et politiques: les offres de Cléomène venaient trop tard. L'alliance Achaie-Macédoine était une réalité diplomatique dès après 227 même si le rapprochement des deux puissances n'avait pas encore trouvé d'expression juridique 109. Aratos répond négativement aux offres de Cléomène en usant d'une formule très éclairante: ... οὖκ ἔχει τὰ πράγματα, μᾶλλον δ' ὑπὸ τῶν πραγμάτων αὐτὸς ἔχεται. « Je 110 ne contrôle pas la situation, mais suis plutôt moi-même contrôlé

¹⁹⁷ PLUTARQUE, Cléomène, 3, 8. Il est patent que les adhésions de Mégalopolis et Argos à la ligue achéenne en 235 et 228 ne pouvaient qu'attiser les passions car ces deux cités étaient les ennemies jurées de Sparte et, en les accueillant, la confédération héritait aussi de leur laconophobie.

¹⁹⁸ PLUTARQUE, Aratos, 38, 4 et 7-8; 39, 1-3 et 41, 4-7. Cléomène, 7, 1; 15, 2-17, 3; 18, 4 et 19, 5-9. PAUSANIAS, II, 9, 1.

¹⁰⁸ Le lecteur trouvera tous les renseignements (sources, commentaire succinct, bibliographie) concernant l'alliance entre Antigone Gonatas et l'Étolie contre l'Achaïe (243?), les négociations de paix Cléomène/ligue achéenne (226/225), le traité d'appui financier de Ptolémée III à Sparte (226/225?), l'alliance Achaïe-Macédoine et la fondation de la symmachie hellénique sous Antigone Doson (224) auprès de H. H. Schmitt, Die Staatsverträge des Altertums, Munich, 1969, III, pp. 161-162 et 207-217 (n° 490 et 504-507).

¹¹⁰ L'expression, qui désigne Aratos (= αὖτός), est utilisée au style indirect.

par elle » ¹¹¹. Cet aveu prend plus de relief encore si on le rapproche d'une phrase de Plutarque : ... ἤδη διωμολογημένων αὐτῷ (sc. Aratos) πρὸς τὸν 'Αντίγονον τῶν μεγίστων... ¹¹². L'Achéen n'était plus libre de ses volontés, il avait placé son sort entre les mains d'Antigone : reculer lui était désormais chose interdite. Conclusion : Aratos ne pouvait plus accepter les propositions de Cléomène.

2º Raisons psychologiques et personnelles: le stratège achéen ne pouvait accepter de voir détruite l'œuvre de sa vie, l'unification du Péloponnèse. Il ne pouvait surtout pas accepter qu'un autre ramassât dans le ruisseau son projet moribond et lui insufflât une nouvelle vie. Ce vieux renard de la politique hellénique, rompu à toutes les intrigues de coulisse, ne pouvait supporter d'être évincé par un jeune coq ambitieux: trente années durant, Aratos avait été le maître de la ligue et, au-delà, du Péloponnèse et il lui était intolérable que Cléomène, cette jeune sève ardente, le doublât sur le poteau et lui « volât » l'unité péloponnésienne ¹¹³. L'Achéen se résolut à tout tenter plutôt que de voir la péninsule unifiée par un Péloponnésien qui ne s'appelât pas Aratos ¹¹⁴. Conclusion : celui-ci ne voulait pas accepter les propositions de Cléomène.

Pourquoi Doson attendit-il jusqu'en 224 pour intervenir dans le Péloponnèse alors qu'Aratos avait pris langue avec lui dès 227? Pourquoi lanterna-t-il trois années durant son nouvel associé? La réponse à fournir est double, me semble-t-il:

a) Aux environs de 227, des complications d'ordre intérieur

¹¹¹ PLUTARQUE, Cléomène, 19, 5. Voir aussi PLUTARQUE, Aratos, 41, 7.

¹¹¹ PLUTARQUE, Cléomène, 17, 2.

¹¹³ PLUTARQUE, Cléomène, 16, 2.

¹¹⁴ Livrons ici le commentaire ironique de J.-G. Droysen, Histoire de l'hellénisme (traduit sous la direction de A. Bouché-Leclercq), Paris, 1885, III, pp. 528-529: « Ainsi donc, vingt ans après avoir dirigé glorieusement — il (sc. Aratos) en était du moins persuadé — la confédération, il devait céder la place à un plus grand que lui, à un jeune homme/qui arrivait à peine à l'âge mûr, et dont il ressentait si amèrement la supériorité en fait d'énergie de volonté (sie), de talent militaire, de capacité politique, à un roi qui d'un revers de main renversait ses finasseries de diplomate et foulait sous sa semelle ses galeries de fourmi laborieuse, à ce Cléomène qui le chassait, le poursuivait, le déconcertait, lui, le vieux maître de l'art diplomatique, et qui finalement l'abandonnait comme un écolier à la pitié ou à la colère de ses confédérés, autrefois si loyaux et si patients!»

et extérieur pouvaient distraire Antigone des affaires péloponnésiennes : c'est à cette date, en effet, que semble se situer l'expédition de Carie (événement très controversé au demeurant) et que Doson aurait pris le titre de roi, après deux ou trois années de régence ¹¹⁵.

b) Le motif principal de l'immobilisme macédonien est politique : il est clair que la cour de Pella était informée par ses agents de la situation dans le Péloponnèse et du déroulement de la guerre cléoménique. Je croirais volontiers que Doson, en habile cunctator diplomatique, a retardé de propos délibéré son intervention dans la péninsule : plus il attendait et plus la confédération achéenne menaçait ruine devant les coups répétés que Sparte lui assénait, plus il avait chance d'apparaître comme le sauveur de la ligue moribonde et plus il était en mesure de lui dicter ses conditions. Il suffisait à Antigone d'un clair et lucide jugement politique et d'un réseau de renseignements bien huilé pour déterminer le moment précis où il conviendrait d'intervenir et avant qu'il fût trop tard pour l'Achaïe et dans les circonstances les plus favorables pour la Macédoine. Le flair politique du roi fut remarquable et, lorsqu'il se décida à franchir l'isthme de Corinthe, il put dicter ses conditions à son associé, à qui il ne restait plus qu'à les accepter sous peine d'être absorbé par Lacédémone. Le prix de l'intervention était lourd, bien plus lourd que les conditions offertes naguère par Cléomène : cession de l'Acrocorinthe, installation d'une garnison macédonienne à Orchomène, interdiction faite à l'Achaïe de correspondre avec aucun roi ou d'envoyer des ambassades sans l'accord d'Antigone, entretien des troupes macédoniennes du Péloponnèse, nomination d'un épistate macédonien (Taurion) aux affaires de la péninsule 116. La ligue achéenne devenait une succursale macédonienne et Aratos portait désormais la livrée des courtisans de Pella 117: Corinthe verrouillait la presqu'île, Orchomène était plantée comme une vigie à l'épicentre stratégique du Péloponnèse

¹¹⁵ Voir la convaincante argumentation de S. Dow et Ch. F. EDSON Jr., art. cit., pp. 163-180.

¹¹⁸ POLYBE, II, 51, 6; 52, 3-4 et 54, 1 et IV, 6, 4-6. PLUTARQUE, Aratos, 44, 5 et 45, 1-2. Cléomène, 19, 9.

¹¹⁷ PLUTARQUE, Aratos, 45, 4 rapporte que le stratège achéen devait contrôler ses propos car sa liberté d'expression n'était pas exempte de dangers.

et Taurion faisait office de gardien vigilant chargé de maintenir les alliés dans le devoir ¹¹⁸.

Que pouvaient les forces spartiates contre la symmachie hellénique dominée par le Macédonien 119 ? Tenir tête et résister le plus longtemps possible: la victoire eût été une espérance utopique. Sur qui Lacédémone pouvait-elle compter si ce n'est sur elle-même? L'Élide lui était d'un secours médiocre et était plutôt soutenue par la Laconie qu'elle ne la soutenait elle-même. Certes, l'Égypte transféra à Sparte vers 225 les subsides qu'elle versait jusqu'alors à la ligue achéenne 120, mais ce n'était pas tant de soutien financier que militaire dont la Laconie avait besoin, car son armée était inférieure aux forces coalisées sur les plans tactique et numérique 121. L'envoi d'un corps expéditionnaire lagide eût sans doute intimidé le Macédonien et eût à tout le moins équilibré les forces. Partisan des manœuvres de coulisse et préoccupé par la sempiternelle question de Coelé-Syrie qui renaissait entre le Séleucide et lui 122, Ptolémée III Evergète ne se résolut pas à franchir la Méditerranée. Mal

118 Selon Plutarque, Aratos, 16, 6, Philippe V avait coutume d'appeler Corinthe les πέδας τῆς Ἑλλάδος. Rien ne démontre mieux la dépendance achéenne que la dédicace du monument élevé, en l'honneur d'Apollon, à Délos par Doson après la victoire de Sellasie (IG XI 4, 1097 = SIG³ I 518): sont mentionnés Antigone, les Macédoniens et les alliés. Aucune trace particulière de la confédération achéenne... Cette inscription a été éditée et commentée par M. Holleaux, Dédicace d'un monument commémoratif de la bataille de Sellasia, dans Bulletin de Correspondance hellénique, 31 (1907), pp. 94-114.

L'alliance englobait Achéens, Epirotes, Phocidiens, Macédoniens, Béotiens, Acarnaniens, Thessaliens, Locriens et Eubéens: voir J. A. O. Larsen, Greek federal States. Their Institutions and History, Oxford, 1968, pp. 324-325.

120 POLYBE, II, 47, 2 et 51, 2. Систелов, De officiis, II, 23, 82. PLUTARQUE, Aratos, 11, 2; 12, 6; 13, 6; 15, 1 et 4; 24, 4 et 41, 5. Систеле, 19, 8; 22, 4-9 et 32, 4. Philopoemen, 8, 4. Je ne peux accepter la remarque de P. РЕ́DECH, La méthode historique de Polybe, Paris, 1964, p. 157 (note 295), dans Collection d'Études anciennes — « ... Ptolémée, en transférant à Cléomène les subsides qu'il payait à Aratos..., le mettait hors d'état de soutenir les dépenses fédérales et le jetait en quelque sorte dans les bras de la Macédoine, ennemie traditionnelle des Lagides. »— parce que le renversement de la politique égyptienne, loin de précéder le rapprochement achéomacédonien, lui fait suite (la chose a été clairement perçue par I. M. J. Valeton, o.c., p. 160).

121 POLYBE, II, 65, 1-7. PLUTARQUE, Cléomène, 20, 1 et 27, 11.

Voir W. Bettingen, König Antigonos Doson von Makedonien (229-220 v. Chr.), Weida en Thuringe, 1912, pp. 41-42.

lui en prit, car Cléomène et Sparte ne sortirent pas seuls vaincus du désastre de Sellasie : les Lagides subissaient là un recul sévère dans la mesure même où les Antigonides progressaient. Les deux puissances avaient cependant esquissé un rapprochement peu avant Sellasie movennant la cessation par Ptolémée des subsides versés à Sparte 123 : des ambassades macédoniennes furent reçues à Alexandrie 124. Une nouvelle fois, l'Égypte renversait sa politique et je croirais volontiers que les deux monarques avaient l'intention de se mettre d'accord sur une sorte de «partage du monde»125, chacun d'eux se réservant une sphère d'influence : la Grèce proprement dite à l'Antigonide et l'Orient au Lagide. Ce vaste dessein demeura informé et vécut l'espace d'un matin en raison de la diplomatie velléitaire d'un Évergète sénescent et parce que les caprices biologiques en firent un mort-né : peu après Sellasie et à quelques mois d'intervalle, Antigone III Doson et Ptolémée III Évergète quittèrent tous deux la vie. D'autres acteurs allaient monter sur les tréteaux, s'affubler de leurs masques et modeler de la sorte un nouveau visage à l'hellénisme finissant...

Academia Belgica,
Via Omero 8,
I - 00197 Roma
et
Rue Antoine Baeck 30,
B - 1090 Bruxelles.

Maurice Daubies.

Aspirant du F.N.R.S.

POLYBE, II, 63, 1. V. EHRENBERG, RE, 2° série, III (1929), 1434 dit justement: « Ptolemaios hatte für S(parta) kein Interesse, ihm war Kleomenes nur der bezahlte Söldnerführer, den er gegen Makedonien brauchte...». Voir aussi les observations de P. Oliva, Die Auslandspolitik Kleomenes' III, dans Acta antiqua Academiae Scientiarum Hungaricae, 16 (1968), p. 182.

¹³⁴ PLUTARQUE, Cléomène, 22, 9.

¹⁸⁵ Le bassin oriental de la Méditerranée s'entend.